



Procédure d'emprunt d'œuvre

Les œuvres appartenant à la Métropole européenne de Lille, et mises à disposition du LaM, peuvent être prêtées à des expositions dans des musées et institutions culturelles.

Celles-ci doivent envoyer une lettre de demande de prêt, **au moins six mois avant la date d'inauguration** de la première étape de l'exposition, adressée à :

Sébastien Delot
Directeur-conservateur
LaM
1 allée du Musée
59650 Villeneuve d'Ascq
France

Cette demande doit inclure :

- Le titre et la description de l'exposition, en mentionnant si un catalogue est envisagé ;
- Un argumentaire justifiant de l'importance des objets demandés en prêt dans le propos de l'exposition ;
- Les étapes de l'exposition et les dates de ces étapes ;
- Ainsi qu'une liste des œuvres demandées en prêt ;
- Il est inutile d'envoyer des fiches de prêts.

Un rapport sur la sécurité et la conservation préventive des bâtiments censés accueillir l'exposition doit être joint. Pour information, vous trouverez ici le formulaire publié par l'Association américaine des musées d'art, qui détaille toutes les informations à fournir :

http://sceti.library.upenn.edu/dreyfus/docs/Standard_Facility_Report.pdf

La demande de prêt sera examinée lors d'un des comités de prêt du musée, qui ont lieu une fois par mois. Le délai entre l'envoi de la demande de prêt et la réponse officielle du LaM n'excèdera pas trois mois.

Une demande de visuels peut être faite en parallèle à :

Nicolas Dewitte
LaM, Lille métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut
1, allée du Musée
59650 Villeneuve d'Ascq
France
Téléphone : (33) (0)3 20 19 68 84
Télécopie : (33) (0)3 20 19 68 99
ndewitte@musee-lam.fr

Toute question concernant les prêts doit être envoyée à :

Peggy Podemski, Régisseuse des collections
LaM, Lille métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut
1, allée du Musée
59650 Villeneuve d'Ascq
France
Téléphone : (33) (0)3 20 19 68 63
Télécopie : (33) (0)3 20 19 68 99
ppodemski@musee-lam.fr